Banque de Tahiti

PARTICULIERS

TARIFS ET CONDITIONS EN VIGUEUR

Applicables au 1er janvier 2021

(pour l'ensemble des tarifs bancaires, merci de vous renseigner auprès de votre agence Banque de Tahiti ou sur www.banque-tahiti.pf)

www.banque-tahiti.pf

La Banque de Tahiti s'est engagée à vous aviser de toute évolution des produits et services liés à vos comptes. Cet engagement répond à notre souci de clarté vis-à-vis de nos clients, au service sur-mesure que nous souhaitons vous apporter.
Outre les opérations décrites dans ce document, d'autres services sont disponibles. Consultez dès maintenant votre conseiller commercial pour obtenir la grille tarifaire exhaustive ou rendez-vous sur www.banque-tahiti.pf.

SOMMAIRE

	PAGE
EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	4
AUTRES TARIFS	4
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DES COMPTES	5
Ouverture, Transformation, Clôture	5
Relevé de compte	5
Tenue de compte	5
Service en agence	5
Achat et vente de billets	6
BANQUE À DISTANCE	6
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	6
Cartes	6
Virements	8
Prélèvements	9
Chèques	10
Portefeuille libre export	10
Portefeuille libre import	10
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	11
Offre Jeune Taurea'	11
Tiare Solidarité	11
Services Bancaires de Base (SBB)	12
IRREGULARITÉS ET INCIDENTS	12
Services Bancaires de Base (SBB)	12
Opérations particulières	12
Incidents de paiement	12
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	13
Découvert	13
Crédits à la consommation ou prêts personnels	12
Crédits immobiliers	13
Autres crédits	13
Prestations diverses	13
Services annexes	14
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	14
Epargne bancaire	14
Placements financiers	14
Droits de garde	15
ASSURANCE ET PRÉVOYANCE	15
SERVICES ET FRAIS DIVERS	15
Change	15
Règlement d'un compte de succession	15
Frais de location coffre-fort	15
Ramassage et transport de fonds	15
Récupération des frais de télécopie - expédition	16
Envois divers par prestataire extérieur	16
Frais de recherche de documents	16
Frais de recherches et photocopies	16
Tiare mobilité	16
DATE DE VALEUR APPLIQUÉE AU COMPTE	16
RÉSOUDRE UN LITIGE	17
GLOSSAIRE	18

Tarifs exprimés en francs pacifique (F CFP)
TVA en vigueur de 13% lorsque les opérations et services y sont soumis et de 16% pour les opérations de vente de marchandises.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	F CFP TTC
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement TIARE PHONE (Hors coût de votre opérateur)	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement site Internet TIARE NET (Hors coût du fournisseur d'accès à Internet)	
Forfait 1	GRATUIT
Forfait 2 (par mois)	350 Soit 4 200 F CFP / an
Forfait 4 (par mois)	190 Soit 2 280 F CFP / an

Forfait 1 comprend la possibilité de consulter la synthèse des comptes, Usagers, Historique des comptes, Recherche d'opérations, Historique de l'encours , Solde disponible, Impression RIB, Virement compte Banque de Tahiti à compte Banque de Tahiti d'une même personne, e-relevé.
Forfait 2 comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (en Polynésie française), Virement FCFP / EURO (Hors Polynésie française), Ajout de destinataire (RIB), Virement multi-bénéficiaires, e-relevé et Virement international ou Transfert (Hors Polynésie française).*
Forfait 4 comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (dans la limite de 3 virements par mois et exclusivement en Polynésie française), Ajout de destinataire (RIB),e-relevé.
**Les virements et transferts à l'international entrainent des frais libellés en page 8 dans la rubrique Transfert de fonds/ Virement International*

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) – CARTE BLEUE VISA CLASSIC	6 151 F CFP / an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit différé) –CARTE BLEUE VISA CLASSIC	5 824 F CFP / an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) CARTE PRIVATIVE TIARE	
Cotisation annuelle de la carte - Tiare Classique	3 604
Retrait d'espèces (cas de retrait en francs pacifique dans la zone Polynésie française à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale ou carte de paiement privative)	121
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) Emission d'un virement SEPA occasionnel (par Internet Tiare Net), annulation et modification (y compris sur un virement créé initialement en agence) vers la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)	GRATUIT
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) Emission de tout virement SEPA occasionnel (Manuel en agence) Emission d'un virement SEPA occasionnel (par Internet Tiare Net) en zone EURO (hors France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)	0,265%
avec Minimum	1 781
avec Maximum	17 315
Frais de télétransmission	3 375
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
COMMISSION D'INTERVENTION (Somme perçue par la banque pour l'intervention d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier)	1 000 FCFP par opération 10 000 FCFP maximum par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement - Tiare Tranquillité (formule individuelle des Particuliers) - Cotisation annuelle	2 500
Tenue de compte (par mois)	340 Soit 4 080 F CFP /an

AUTRES TARIFS	F CFP TTC
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (Vol ou Perte - pour chèque émis	2 754 F CFP par opération
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (Vol ou Perte - pour chèque en blanc)	2 754 F CFP par opération
Forfait de frais par chèque rejeté* pour défaut de provision comprenant notamment : Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision Frais de rejet par chèque impayé Frais de mise en interdit Frais de lettre d'injonction Frais de recommandé Frais de déclaration *Le chèque pouvant être présenté au paiement plusieurs fois dans les 30 jours qui suivent le premier rejet	

Chèque inférieur ou égal à 5 967 F CFP	3 575 F CFP par opération
Chèque supérieur à 5 967 F CFP	5 965 F CFP par opération
Frais d'émission d'un chèque de banque sur place	2 200 F CFP par opération
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < à 2 386 F CFP	500 F CFP par opération
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2 386 F CFP	2 386 F CFP par opération
Frais par avis à tiers détenteur	14 763 F CFP par opération
Frais par saisie-attribution (Saisie arrêt)	14 763 F CFP par opération
Frais par opposition administrative (Saisie pénale)	14 763 F CFP par opération
VIREMENT EN F CFP	
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire sur place en F CFP (ordre initié en agence)	431 F CFP par opération
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire local sur place en F CFP (ordre passé par internet Tiare Net)	GRATUIT

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DES COMPTES	F CFP TTC
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE	
Ouverture de compte ordinaire	GRATUIT
Ouverture de compte sur livret	GRATUIT
Frais de clôture de compte	GRATUIT
Transfert de compte dans une autre agence Banque de Tahiti	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en F CFP	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en devises	GRATUIT
RELEVÉ DE COMPTE	
Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB, IBAN)	GRATUIT
Relevé édité sur distributeur automatique	GRATUIT
Relevé de compte mensuel	GRATUIT
Relevé journalier (par mois)	3 593 Soit 43 116 F CFP / an
Relevé hebdomadaire (par mois)	2 902 Soit 34 824 F CFP / an
Relevé bi-mensuel (par mois)	2 628 Soit 31 536 F CFP / an
Relevé décadaire à l'arrêté (par mois)	2 628 Soit 31 536 F CFP / an
Relevés de compte par fax ou tout autre moyen destination étranger (maxi 3 pages)	8 284
Relevés de compte nécessitant recherche aux archives (par mois recherché)	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Commission d'édition de relevé ou d'extrait de compte en agence (avec ou sans photocopie)	3 442
Relevé journalier par SWIFT (par mois)	6 121
TENUE DE COMPTE	
Tenue de compte (par mois)	340 Soit 4 080 F CFP / an
Frais de tenue de compte en devises (par trimestre)	2 212 Soir 8 848 F CFP / an
SERVICE EN AGENCE	
Versement d'espèces au guichet ou dans l'espace libre service	GRATUIT
Remise de chèque(s) au guichet ou dans l'espace libre service	GRATUIT
Commission pour autorisation de dépassement sur opération guichet	2 204
Délivrance carte tempo	645
Commission de retrait d'espèces avec chéquier dans l'agence qui tient le compte	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ni carte (dans l'agence qui tient le compte). Commande d'espèces à réaliser 48h à l'avance	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces en agence avec ou sans émission de chèque hors agence de domiciliation	751

Commission de retrait d'espèces sur compte sur livret sans compte à vue dans l'agence qui tient le compte	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces sur compte sur livret sans compte à vue hors agence de domiciliation	293
ACHAT ET VENTE DE BILLET	
BILLETS DE BANQUE	
Achat et vente d'Euros à des clients sur Compte en F CFP	GRATUIT
Achat et vente de devises à des clients sur Compte en F CFP - Frais de manipulation	777
Achat de devises / Euros à des clients sur Compte en Euro	GRATUIT
Vente de devises / Euros à des clients sur Compte en Euro	2,00%
Minimum	1 735
Achat de devises / Euros à des clients sur Compte en Devises - Frais de manipulation	777
Vente de devises / Euros à des clients sur Compte en Devises	2,00%
Minimum	1 735
Frais de manipulation	777
Achat d'Euros à un non-client – Change manuel	777
Achat de devises à un non-client	
Frais de manipulation	777
Change manuel	777
Commission d'annulation commande de billets (devises et F CFP) au-delà de 48h	2 790
Commission F CFP - devise non retirée au bout de 72h00	0,50%
Minimum	5 563
BANQUE À DISTANCE (Internet, Téléphone fixe, Téléphone mobile, SMS, etc…)	**F CFP TTC**
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement TIARE PHONE (Hors coût de votre opérateur)	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement site Internet TIARE NET (Hors coût du fournisseur d'accès à Internet)	
Forfait 1	GRATUIT
Forfait 2 (par mois)	350 Soit 4 200 F CFP / an
Forfait 4 (par mois)	190 Soit 2 280 F CFP / an

Forfait 1 comprend la possibilité de consulter la synthèse des comptes, Usagers, Historique des comptes, Recherche d'opérations, Historique de l'encours , Solde disponible, Impression RIB, Virement compte Banque de Tahiti à compte Banque de Tahiti d'une même personne, e-relevé.
Forfait 2 comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (en Polynésie française), Virement FCFP / EURO (Hors Polynésie française), Ajout de destinataire (RIB), Virement multi-bénéficiaires, e-relevé et Virement international ou Transfert (Hors Polynésie française).*
Forfait 4 comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (dans la limite de 3 virements par mois et exclusivement en Polynésie française), Ajout de destinataire (RIB),e-relevé.
**Les virements et transferts à l'internationnal entrainent des frais libellés en page 8 dans la rubrique Transfert de fonds/ Virement International*

Vente d'un Digipass	8 816
Ré-édition des codes d'accès Internet	1 902
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	**F CFP TTC**
CARTES	
COTISATIONS ANNUELLES	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) CARTE VISA ELECTRON	
Cotisation annuelle de la carte	6 794
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) – CARTE BLEUE VISA CLASSIC	6 151 F CFP / an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit différé) – CARTE BLEUE VISA CLASSIC	5 824 F CFP / an
Cotisation annuelle à partir de la 2ème carte VISA CLASSIC sur même compte et même type de carte	50% de la cotisation annuelle de la 1ère Carte VISA CLASSIC

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international) CARTE VISA PREMIER	
Cotisation annuelle de la carte (à débit immédiat)	20 796
Cotisation annuelle de la carte (à débit différé)	20 585
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) CARTE PRIVATIVE TIARE	
Cotisation annuelle de la carte - Tiare Classique	3 604
Cotisation annuelle de la carte - Tiare Prestige	6 634
Cotisation annuelle à partir de la 2ème carte TIARE sur le même compte et même type de carte	50% de la cotisation annuelle de la 1ère Carte TIARE
RELÈVEMENT DU PLAFOND EN PAIEMENT	
Relèvement du plafond en paiement VISA ELECTRON jusqu'à 5 028 Euros ou 600 000 F CFP	7 409
Relèvement du plafond en paiement VISA ELECTRON jusqu'à 7 550 Euros ou 900 955 F CFP	14 819
* VISA CLASSIC jusqu'à 5 028 Euros	7 193
* VISA CLASSIC jusqu'à 7 550 Euros	14 521
Relèvement du plafond en Paiement carte VISA PREMIER au-delà de 8 000 Euros	19 403
OPÉRATION SUR CARTE VISA	
Résiliation du contrat CARTE VISA	3 234
Reconfection ou réinitialisation carte Visa (suite opposition ou 3 codes faux chez le commerçant hors nouvelle cotisation annuelle)	3 234
Demande de code secret CARTE VISA	3 514
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur d'une banque confrère en Polynésie Française)	121
Retrait et/ou Paiement par carte en devises (hors EURO) dans un pays non membre de l'union européenne (par opération) - Commission variable	2,80%
Maximum pour les paiements par carte en devises (hors EURO) dans un pays non membre de l'union européenne (par opération)	776
Retrait au distributeur automatique de billets en devises (hors EURO) dans un pays non membre de l'union européenne (par opération) - Commission fixe en sus de la commission variable	776
Retrait GUICHET dans le monde hors Polynésie française (par opération) - Commission fixe en sus de la commission variable	776
OPÉRATION SUR CARTE TIARE	
Résiliation du contrat carte Tiare	1 939
Demande de code secret	681
Reconfection carte Tiare Classique	2 041
Reconfection carte Tiare prestige	3 455
AUTRES SERVICES SUR CARTE	
Frais de réexpédition CARTE VISA OU TIARE en lettre recommandée avec Accusé de réception	
Polynésie française	1 637
Hors Polynésie française	2 032
Frais de gardiennage d'une carte VISA OU TIARE : 2 mois	3 280
Frais de destruction de carte bancaire Banque de Tahiti post-gardiennage (par carte bancaire)	3 280
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas de perte, vol, fraude, utilisation abusive	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive par le client rendant le compte débiteur	7 842
Frais de recherches de documents sur paiement contesté (par transaction si demande non fondée)	8 594
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur Banque de Tahiti en Polynésie française	1 382
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur confrère en Polynésie française	2 760
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur hors de la Polynésie française	5 523
Commission d'extraction de carte et/ou code en urgence	4 770

VIREMENTS	
VIREMENT SEPA	
Demande de création d'un Numéro National Emetteur et/ou d'un identifiant SEPA (ICS)	7 306
EMISSION D'UN VIREMENT SEPA	
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) Emission d'un virement SEPA occasionnel (par Internet Tiare Net), annulation et modification (y compris sur un virement créé initialement en agence) vers la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)	GRATUIT
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) Emission de tout virement SEPA occasionnel (Manuel en agence) Emission d'un virement SEPA occasionnel (par Internet Tiare Net) en zone EURO (hors France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)	0,265%
avec Minimum	1 781
avec Maximum	17 315
Frais de télétransmission	3 375
Emission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent) vers la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna) par internet Tiare Net - Frais de mise en place prélevé au 1er transfert	GRATUIT
Frais sur virement SEPA permanent (par internet Tiare Net) - Frais de gestion annuelle (uniquement sur les transferts et virements supérieurs à 1 an)	2 833
Emission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent) vers la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna) Manuel en Agence - Frais de mise en place prélevé au 1er transfert	2 948
Modification ou Annulation de l'émission d'un virement SEPA permanent vers la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna) par internet Tiare Net (y compris sur un virement créé initialement en agence)	GRATUIT
Frais de recherches de documents / relance suite aux opérations de transfert	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Révocation d'opération de l'émission d'un virement SEPA (par opération)	288
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre national	578
VIREMENT LOCAL	
VIREMENT VERS UN COMPTE BANQUE DE TAHITI	
Frais par virement occasionnel entre comptes Banque de Tahiti (Manuel en Agence)	GRATUIT
Frais par virement occasionnel entre comptes Banque de Tahiti (Tiare Net)	GRATUIT
VIREMENT VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE LOCAL	
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire sur place en F CFP (ordre initié en agence)	431
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire local sur place en F CFP (ordre passé par TIARE NET)	GRATUIT
DIVERS	
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre local	584
Virement multi bénéficiares : erreur sur le bordereau - commission par erreur	677
VIREMENT PERMANENT	
Virement Permanent en Agence	
Frais de mise en place d'un virement permanent	2 765
Frais par virement permanent à date anniversaire prélevé 1 fois par an (uniquement sur les virements supérieurs à 1 an) en agence	2 765
Modification virement permanent en agence	GRATUIT
Annulation du dossier pour virement permanent en agence	GRATUIT
Virement Permanent par Tiare Net	
Création du dossier pour virement permanent par TIARE NET	GRATUIT
Modification du dossier pour virement permanent par TIARE NET (y compris sur un virement créé initialement en agence)	GRATUIT
Annulation du dossier pour virement permanent par TIARE NET (y compris sur un virement créé initialement en agence)	GRATUIT
Frais de gestion annuelle (par TIARE NET) des virements permanents BT/BT	2 248

Frais de gestion annuelle (par TIARE NET) des virements permanents local (confrères)	2 248
Virement Multi bénéficiaires	
Frais sur virement multi bénéficiaires (sur place et par lot de 50)	2 788
Erreur sur bordereau Virement Multi bénéficiaires	677
Révocation d'opération de virements (par opération)	284
Mandat postal (par opération) *Info : Pour tout retrait par mandat postal, une tarification est appliquée selon les tarifs mentionnés par l'OPT*	340
Commission de traitement de mandat postal reçu	444
TRANSFERT DE FONDS/ VIREMENT INTERNATIONAL	
OPÉRATION INITIÉE LOCALEMENT	
EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (VIREMENT OCCASIONNEL OU PERMANENT) – COMMISSION DE TRANSFERT ET VIREMENT EN DEVISES HORS ZONE SEPA	0,265%
Minimum de facturation	1 781
Maximum de facturation	17 315
EMISSION D'UN CHÈQUE DE BANQUE NON NÉGOCIABLE À L'ÉTRANGER	2 073
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (vol ou perte - sur chèque non négociable à l'étranger)	2 754
Frais d'annulation de chèque non négociable à l'étranger	1 439
EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA - COMMISSION DE TRANSFERT ET VIREMENT permanent en devises hors zone SEPA	
Frais de mise en place prélévé à la 1ère émission	3 130
Frais à date anniversaire-prélevé une fois par an (uniquemnent sur le transfert et sur l'émission de virement non SEPA supérieur à 1 an)	3 130
Annulation d'un transfert ou d'un virement non SEPA permanent en devises	1 450
Modification d'un transfert ou d'un virement non SEPA permanent en devises	1 924
Frais de port	1 246
Frais de « SWIFT « toutes destinations	3 375
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre international	584
OPÉRATION REÇUE DES CORRESPONDANTS	
Rapatriements, (Transferts reçus et tirages) (Euros/F CFP)	
Bénéficiaire client Banque de Tahiti	685
Bénéficiaire client d'un confrère	0,25%
Minimum de facturation	2 652
Maximum de facturation	13 260
Rapatriements, (Transferts reçus et tirages) (en devises)	
Bénéficiaire client Banque de Tahiti en F CFP ou dans la devise	685
Bénéficiaire client d'un confrère	0,25%
Minimum de facturation	2 652
Frais d'opposition chèque(s) en euro ou en devises par l'émetteur : frais ouverture de dossier	2 754
Tirages en devises payables dans une banque de la place (présentation hors compensation) :	
Commission (perçue si > 600 F CFP)	0,25%
Révocation d'opération de virements (par opération)	284
Table des marchés	
Commission d'ouverture de dossier de change à terme flexible	5 860
Modification échéance opération à terme	3 047
PRÉLÈVEMENTS	
PRÉLÈVEMENT SEPA	
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Frais de gestion annuelle d'un prélèvement	1 641
Maximum de facturation	3 282
Retrait du consentement sur une autorisation donnée	2 866
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Opposition du paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT

Frais de recherche de documents et de preuve (contestation d'une opération non autorisée qui s'avère injustifiée)	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Remboursement après débit suite contestation pour opération non autorisée	GRATUIT
Restriction sur Paiement d'un prélèvement SEPA (montant et/ou périodicité)	1 977
Autorisation limitée au Paiement d'un prélèvement SEPA initié par un ou plusieurs créanciers donnés (liste blanche)	1 977
Blocage de Paiement d'un prélèvement SEPA	1 977
Blocage de Paiement d'un prélèvement SEPA initié par un ou plusieurs créanciers désignés	1 977
PAIEMENT LOCAL	
Frais par paiement d'un prélèvement - Toute domiciliation de quittance pour constitution du dossier (annuel)	GRATUIT
Annulation	GRATUIT
Modification sur prélèvement	GRATUIT
Frais de gestion annuelle d'un prélèvement	1 371
Maximum de facturation	2 742
Révocation d'opération de prélèvement (par opération)	280
CHÈQUES	
Délivrance du chéquier	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en recommandé :	
* Polynésie française	1 614
* Hors Polynésie française	2 032
Frais d'émission d'un chèque de banque sur place	2 200
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur et Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur (Vol ou Perte - pour chèque émis)	2 754
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur et Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur (Vol ou Perte - pour chèque en blanc)	2 754
Services divers :	
Frais pour remise de chèque(s) erronée (par remise)	311
Certificat de chèque - chèques certifiés	3 041
Frais de destruction de chéquier (par chéquier)	3 435
PORTFEUILLE LIBRE EXPORT (Comission prélevée par la Banque payante)	
ESCOMPTE DE CHÈQUE EN EURO / F CFP/ DEVISES	
Paiement d'un chèque - Escompte de chèques en EURO / F CFP - Commission	1,00%
Minimum de facturation	3 455
+ frais de port	1 246
Paiement d'un chèque - Escompte de chèques en devises :	1,00%
Minimum de facturation (par remise)	3 455
+ frais de port	1 246
PAIEMENT D'UN CHÈQUE - ENCAISSEMENT DE CHÈQUE	
Commission de Paiement d'un chèque - Encaissement par chèque (en devises, F CFP ou euros)	2 281
Frais de port (par destination)	1 246
PORTFEUILLE LIBRE IMPORT	
EFFETS A L'ACCEPTATION AVEC OU SANS RETOUR	
Commission d'acceptation	0,25%
Minimum de facturation	3 180
* Frais de port	1 246
* Frais de " SWIFT " toutes destinations	3 375
Avis au cédant	2 281
Paiement d'un chèque - Chèques encaissés par une banque hors du territoire en Euro ou en F CFP	0,25%
Minimum de facturation	2 072
* Frais de port	1 246
* Frais de " SWIFT " toutes destinations	3 375
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	
Commission d'encaissement	0,25%

Minimum de facturation	3 180
Commission de transfert (même conditions que transfert de devises hors Métropole)	0,25%
* Frais de port	1 246
* Avis du cédant	2 281
L C R / TÉLÉTRANSMISSION	
Règlement	0,25%
Minimum de facturation	3 180
Demande d'accord de paiement + Frais de Fax	2 765
Relance par téléphone	4 147
Commission d'intervention sur retour LCR impayé	4 357
Frais annexes (à la charge du cédant si le tiré est insolvable) :	
* Refus d'acceptation	3 180
* Commission d'intervention sur retour LCR impayé	4 357
* Frais de relance	3 180
* Effet à proroger	3 180
* Avis de sort	3 180
* Protêt (+frais réels)	4 357
+ frais de port	1 246

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	F CFP TTC
OFFRE JEUNE TAUREA'	
COTISATION FORFAITAIRE À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES TAUREA' KID	
Cotisation forfaitaire à une offre groupée de services Taurea' Kid	GRATUIT
Compte sur livret jeune	Plafond 500.000 F CFP, taux du livret classique + 0,50%
COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES TAUREA' ADO, MENSUELLE	300 Soit 3 600 F CFP / an
Compte sur livret jeune	Plafond 500.000 F CFP, taux du livret classique + 0,50%
Carte de retrait TIARE et compte à vue	GRATUITE car incluse dans l'offre groupée Taurea' Ado
Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)	GRATUIT car inclus dans l'offre groupée Taurea' Ado
COTISATION FORFAITAIRE À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES TAUREA' NUI, MENSUELLE	400 Soit 4 800 F CFP / an
Compte sur livret jeune	Plafond 800.000 F CFP, taux du livret classique + 0,50%
Carte TIARE	GRATUITE car incluse dans l'offre groupée Taurea' Nui
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Tiare Tranquillité (formule individuelle des Particuliers) - Cotisation annuelle	GRATUITE car incluse dans l'offre groupée Taurea' Nui
Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)	GRATUIT car inclus dans l'offre groupée Taurea' Nui
Carte VISA ELECTRON - Cotisation annuelle (la 1ère année)	GRATUITE la 1ère année
Carte VISA ELECTRON - Cotisation annuelle (à partir de la 2 ème année)	6 794
TIARE SOLIDARITÉ (OCF ou Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)	
L' offre groupée comprend : La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt	360
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - CARTE VISA ELECTRON	
Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte	
Quatre virements mensuels, dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements en nombre illimité (Virements et prélèvements locaux ou avec la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)	
Deux chèques de banque par mois	
Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement Tiare Net Forfait 1	
La fourniture de relevés d'identités bancaires	
Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2	
Un changement d'adresse une fois par an	

Clients éligibles à l'offre clientèle fragile (ou Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) :	
Frais d'opposition de carte bancaire	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
Frais d'information préalable pour chèque sans provision	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	GRATUIT
SERVICES BANCAIRES DE BASE (SBB) dans le cadre du droit au compte	
Ouverture, frais de tenue et clôture du compte	GRATUIT
Un changement d'adresse par an	GRATUIT
Délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire	GRATUIT
Domiciliation de virements bancaires	GRATUIT
Envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte	GRATUIT
Réalisation des opérations de caisse	GRATUIT
Paiement d'un chèque et de virements bancaires	GRATUIT
Versement d'espèces et retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte	GRATUIT
Paiements par prélèvements, virements bancaires	GRATUIT
Moyens de consultation à distance du solde du compte	GRATUIT
Une carte de paiement à autorisation systématique (type carte ELECTRON ou TIARE SIMPLE)	GRATUIT
Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services	GRATUIT

IRRÉGULARITES ET INCIDENTS	F CFP TTC
SERVICES BANCAIRES DE BASE (SBB) dans le cadre du droit au compte	
COMMISSION D'INTERVENTION POUR FONCTIONNEMENT ANORMAL DU COMPTE (PAR OPÉRATION)	
Somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité du fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier	
Commission d'intervention pour fonctionnement anormal du compte (par opération)	1 000 F CFP par opération 10 000 F CFP maximum par mois
par opération (dans le cadre des Services Bancaires de base et de l'Offre Clientèle Fragile)	393 FCFP par opération 1 968 FCFP maximum par mois
par opération (dans le cadre des Services Bancaires de base et de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)	994 FCFP par opération 2 983 FCFP maximum par mois
OPÉRATIONS PARTCULIÈRES	
Commission pour frais de gestion de retour NPAI (N'Habite Plus à l'Adresse Indiquée) et tout autre motif de retour	2 185
Frais par avis à tiers détenteur	14 763
Frais par saisie-attribution (Saisie arrêt)	14 763
Frais pour opposition administrative (Saisie pénale)	14 763
Commission d'annulation sur une opération compensée à tort - AOCT (par opération annulée)	3 590
Commission d'intervention sur retour LCR impayé	4 357
Lettre de mise en demeure	4 069
Commission sur anomalie de dépôt d'espèces	358
Prise en charge de dossier pré-contentieux	18 260
Prise en charge de dossier contentieux	30 433
Frais d'envoi de courrier en recommandé (simple ou avec accusé de réception)	780
INCIDENTS DE PAIEMENT	
REJET DE CHÈQUE	
Forfait de frais par chèque rejeté* pour défaut de provision comprenant notamment : Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision Frais de rejet par chèque impayé Frais de mise en interdit Frais de lettre d'injonction Frais de recommandé Frais de déclaration * Le chèque pouvant être présenté au paiement plusieurs fois dans les 30 jours qui suivent le premier rejet.	
Chèque inférieur ou égal à 5 967 F CFP	3 575
Chèque supérieur à 5 967 F CFP	5 965

Blocage de provision en vue de régularisation	3 843
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	4 703
Commission d'intervention sur rejet de chèque pour motif autre qu'impayé	3 087

Emission d'un chèque sans provision - Le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques pour une durée de 5 ans, sur tous les comptes détenus dans toutes les banques. Il est néanmoins possible à tout moment pendant cette période de régulariser sa situation pour lever l'interdiction.

Commission d'intervention sur retour chèque impayé	3 593
Frais de port (par destination)	1 246
REJET DE PRÉLÈVEMENT	
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < à 2386 F CFP	500
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2386 F CFP	2 386
VIREMENT PONCTUEL OU PERMANENT NON EFFECTUÉ FAUTE DE PROVISION	
Frais de rejet de virement SEPA pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < à 2386 F CFP	500
Frais de rejet de virement SEPA pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2386 F CFP	2 386
CRÉDIT - ÉCHÉANCES IMPAYÉES	
Commission d'intervention pour échéances impayées	3 220
+ frais de port	1 246

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS — F CFP TTC

DÉCOUVERT	
Découvert non autorisé : commission fixe par mois + intérêts débiteurs calculés sur la base du Taux Nominal = TBBT + 12,90% (TBBT taux de base Banque de Tahiti)	2567 + intérêts débiteurs calculés sur la base du Taux Nominal = TBBT + 12,90%
Découvert autorisé (frais de dossier par an)	7 606
Facilité de caisse 45 jours (frais de dossier par an)	7 531
Découvert ponctuel (par demande)	7 571
CRÉDITS A LA CONSOMMATION OU PRETS PERSONNELS	
Frais de dossier	1% du capital emprunté
Minimum de facturation	16 400
Concernant les crédits à la consommation en LCC, si le déblocage a été effectué avant juin 2011, indemnités de remboursement par anticipation (partiel ou total)	4,00%
Concernant les crédits à la consommation en LCC , si le déblocage a été effectué après juin 2011 et si le capital restant dû est < ou égal à 1 193 317 F CFP, indemnités de remboursement par anticipation (partiel ou total)	GRATUIT
Concernant les crédits à la consommation en LCC , si le déblocage a été effectué après juin 2011 et si le capital restant dû est > à 1 193 317 F CFP et la durée ne dépasse pas un an, indemnités de remboursement par anticipation (partiel ou total)	0,50%
Concernant les crédits à la consommation en LCC , si le déblocage a été effectué après juin 2011 et si le capital restant dû est > à 1 193 317 F CFP et la durée entre la date de remboursement anticipé et la date de fin de contrat de crédit est supérieure à un an, indemnités de remboursement par anticipation (partiel ou total)	1,00%
Concernant les crédits à la consommation (Hors LCC), indemnités de remboursement par anticipation (partiel ou total)	4% du capital restant dû avant remboursement
CRÉDITS IMMOBILIERS	
Frais de dossier	1% du capital emprunté
Minimum de facturation	16 400
Indemnités de remboursement par anticipation (partiel ou total)	3,00 % du capital restant dû avant remboursement
Frais d'avenant dans le cadre d'une renégociation de taux pour crédits immobiliers	1,00 % du capital restant dû Minimum 100.000 F FCP
Frais d'étude en cas d'annulation par le client de l'offre de crédit immobilier lorsque le contrat en vue duquel le prêt a été demandé n'est pas conclu	0,75% du montant du prêt avec un plafond de 17 900 XPF
AUTRES CRÉDITS	
Indemnités de remboursement par anticipation (partiel ou total)	4% du capital emprunté
PRESTATIONS DIVERSES	
Frais sur états immobiliers : (Transcription et Inscription)	
* jusqu'à 10 transcriptions	828

* au delà de la 10 ème par état	70
Nantissement portefeuille titres (Métropole) (parts sociales - actions) - Affaires locales + frais réels	3 455
Frais sur nantissement d'assurance-vie	11 616
Frais de nantissement Bon de Caisse, Compte à Terme, Dépôt à Terme et Fertility	10 000
Acte de nantissement de véhicule ou de matériel	12 621
Hypothèque maritime / aérienne	12 621
Frais d'avenant (hors renégociation de taux pour crédits immobiliers)	13 831
Frais de modification sur différé total des échéances de crédits	1,00 % du capital restant dû Minimum 25.000 F CFP
Frais de prorogation des crédits aux particuliers	1,00 % du capital restant dû Minimum 25.000 F CFP
Frais d'étude en cas d'annulation par le client de l'offre de crédit autre qu'immobilier et consommation lorsque le contrat en vue duquel le prêt a été demandé n'est pas conclu	0,75% du montant du prêt avec un plafond de 20,000 XPF
Commission de main levée partielle d'hypothèque	20 000
SERVICES ANNEXES	
Attestation d'engagement ou de non engagement	3 593
Attestation accord de crédit	3 593
Commission pour réédition ou copie de caution	7 492
Tableau d'amortissement crédit vivant	2 930
Tableau d'amortissement crédit soldé	3 516
Attestations diverses	3 594
Frais d'information aux assureurs	5 000
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	**F CFP TTC**
ÉPARGNE BANCAIRE	
Ouverture de compte à terme en F CFP	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en devises	GRATUIT
Ouverture de compte sur livret	GRATUIT
Frais de tenue de compte sur livret (par trimestre)	1 829
Frais de tenue de compte PEL/CEL	GRATUIT
Transfert CEL ou PEL dans un autre Etablissement	19 559
PLACEMENTS FINANCIERS	
OPÉRATIONS SUR TITRES	
Ouverture - clôture de comptes titres	5 116
Frais de passage d'ordre par courrier, fax ou e-mail (dans la limite de 6 ordres dans le même sens)	2 631
Ordre supplémentaire	201
OST (souscription, introduction, attribution)	2 191
OST Internationale	1 752
Transfert de compte (sortant France) par ligne	1 752
Transfert de compte (sortant France) minimum	5 847
Transfert de compte (sortant étranger) par ligne	8 769
Transfert de compte (sortant étranger) minimum	17 541
Frais sur ordre annulé ou tombé	GRATUIT
FRAIS DE COURTAGE	
Bourse Française (courtage et frais de marché)	
Minimum par ligne	1 871
Euros 0 à 76499,99	1,40%
Euros 76 500 à 305 000	1,30%
Euros > à 305 000	0,50%
Bourses étrangères	
Minimum	7 760
Frais de courtage par ligne	1,40%
OPCVM Hors Groupe	
Frais de courtage	6 466
Ordre de bourse française passé par TIARE NET	
Minimum par ligne	1 743

Frais de courtage par ligne	0,60%
Ordre de bourse étrangère passé par TIARE NET	
Minimum par ligne	4 647
Frais de courtage par ligne	0,70%
OPCVM	
OPCVM Groupe conventionné	GRATUIT
OPCVM Hors Groupe, frais de courtage par ligne	6 466
Commission Abonnement OPCVM (par ordre)	2 245
Commission OPCVM contingenté	Pas appliqué
DROITS DE GARDE	

Calculés sur l'évaluation boursière des valeurs arrêtées au 31 décembre de l'année antérieure, les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titre…).
Toutes les valeurs et OPCVM groupe conventionnés sont exonérés de commissions proportionnelles et fixes par ligne

Commission proportionnelle pour les valeurs non exonérées	
Minimum	5 392
Euros 0 à 49 999,99	0,24%
Euros 50 000 à 249 999,99	0,17%
Euros 250 000 à 499 999,99	0,12%
Euros 500 000 à 1 000 000	0,10%
Euros > 1 000 000	0,06%
Commission fixe par ligne	729

Exonération des commissions proportionnelles et fixes par ligne pour les valeurs Groupe Caisse d'epargne, fonds CLAM à capital garanti non échus souscrits avant le 31/12/2004, actions des valeurs privatisées ouvrant droit à attribution pendant 18 mois

Portefeuille constitué de valeurs Groupe conventionnées	3 654
Frais de tenue de compte titres sans position	1 286

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE	F CFP TTC
Assurance sur épargne	3 322
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Tiare Tranquillité (formule individuelle des Particuliers) - Cotisation annuelle	2 500
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Tiare Tranquillité (formule familiale des Particuliers) - Cotisation annuelle	3 662
Okassur Garantie des Accidents de la Vie - Automobile - Habitation	Se renseigner auprès de votre conseiller
Cotisation à une offre d'assurance Compte Parrainé - Cotisation annuelle	1 010

SERVICES ET FRAIS DIVERS	F CFP TTC
CHANGE	
Serveur CHANGE	624
RÈGLEMENT D'UN COMPTE DE SUCCESSION (tout type de comptes individuels ou joints)	
Inférieur à 5 000 F CFP	2 073
Entre 5 000 FCFP et 50 000 F CFP	3 122
Entre 50 001 FCFP et 300 000 F CFP	20 746
Supérieur à 300 000 F CFP	41 495
FRAIS DE LOCATION DE COFFRE-FORT	Se renseigner auprès de votre conseiller
RAMASSAGE ET TRANSPORT DE FONDS CLIENTS BLINDÉS PAR POINT TOUCHÉ	
Transport de Fonds Client (Blindé Zone 1)	2 110
Transport de Fonds Client (Blindé Zone 2)	2 533
Transport de Fonds Client (Blindé Zone 3)	3 174
Transport de Fonds supplémentaire Client (Blindé Zone 1)	8 452
Transport de Fonds supplémentaire Client (Blindé Zone 2)	8 872
Transport de Fonds supplémentaire Client (Blindé Zone 3)	9 502
Transport de fonds agence et clients blindés sur Moorea par point touché	3 599
Commission de transport de fonds par million transporté (par opération de transport sur point touché au-delà du 1er million)	185

Vente de sac pour transport de fonds	
Sac Transports de fonds Série 5000	7 296
Sac Transports de fonds Série 7000	15 523
RÉCUPÉRATION FRAIS DE TÉLÉCOPIE - EXPÉDITION	
FRANCE - EUROPE	3 595
NOUVELLE CALÉDONIE	1 876
AUSTRALIE - NOUVELLE ZELANDE - FIDJI - COOK	4 216
USA - JAPON - ASIE	7 033
POLYNÉSIE FRANÇAISE	1 246
RÉCUPERATION DES FRAIS DE TELECOPIE	1 246
RÉCUPERATION DES FRAIS DE SWIFT	
TARIF UNIQUE	3 375
Commission pour frais d'envoi documents par mail	2 740
ENVOI DIVERS PAR PRESTATAIRE EXTÉRIEUR (DHL, FEDEX, AUTRES) FRAIS RÉELS + 10%	
Compte dormant (par an)	3 580
Commission de mise à jour annuelle des dossiers juridiques	19 690
Commission d'envoi par email du solde et des mouvements journaliers en attente (par mois)	1 587
Frais de renseignements interbancaires	4 923
Frais de renseignements fournis aux commissaires aux comptes	24 016
Information des cautions (par lettre et par an)	6 914
Commission sur les attestations de dépôt ou d'augmentation de capital ou de solvabilité	4 187
FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS	
Frais de recherche de documents avec ou sans photocopie si demande non fondée	3 442
Frais de recherche de documents par photocopie additionnelle	327
FRAIS DE RECHERCHES ET PHOTOCOPIES dans le cadre des RÉQUISITIONS (art. R.213 - R.334 du Code de Procédure Pénale)	
Frais de recherche de documents avec ou sans photocopie	514
Frais de recherche de documents par photocopie additionnelle	10
Art. R.334 – CPP copie (délivrance autorisée de reproduction de pièces de procédure) par page	113
Copie numérisée (par support numérique quel que soit le nombre de pages figurant sur ce support)	675
FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES DICP (Sur les prestations et frais facturés dans le cadre de l'exercice du droit de communication)	
Frais correspondant à l'utilisation du matériel de photocopie, y compris la fourniture du courant électrique, tous les frais de recherche dont feraient état les contribuables pour s'acquitter des obligations qui leur incombent, frais pour la réalisation de photocopies (le feuillet)	100
TIARE MOBILITE - MOBILITE BANCAIRE	
TIARE MOBILITE (Mobilité bancaire)	Se renseigner auprès de votre banque de départ ou d'arrivée

DATE DE VALEUR APPLIQUÉE AU COMPTE	DATE
Versement d'espèces	Jour de ramassage
Dépôt d'espèces au guichet	Jour de l'opération
Retrait d'espèces	Jour de l'opération
Virement émis	Jour de l'opération
Prélèvement	Jour de l'opération
Effets de commerce (LCR) au crédit	Jour de l'opération
Réception d'un virement	Jour réception des fonds
Remise de chèque(s) *Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, le montant du chèque est, en principe, disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. La Banque de Tahiti vous fait une avance sur le chèque remis à l'encaissement aussi longtemps que ce délai d'encaissement existe. Elle vous permet d'utiliser la provision apportée par ce chèque. La Banque de Tahiti peut refuser de faire une avance sur chèque tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 4 jours ouvrés au maximum). La provision sera alors indisponible.*	Jour de l'opération + 4

Taux de Base de la Banque de Tahiti, TBBT, est composé d'une partie variable, le taux de la facilité de prêt marginal de l'IEOM, majorée d'une partie fixe de 5,80 points.

RÉSOUDRE UN LITIGE

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte, votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation. C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle. En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation au :
Service Relations Clientèle :
Banque de Tahiti - BP 1602 - 98713 Papeete - Tahiti - Polynésie française
Tel. : 40 41 70 00 - Email : contact@bt.pf

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Relations Clientèle, ous pouvez saisir par écrit : Madame, Monsieur le Médiateur - TSA 31359 - 75621 PARIS CEDEX. Le médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

Démarche préalable nécessaire :
Toute demande de médiation auprès de l'AMF doit avoir été précédée d'une première démarche écrite auprès de la Banque de Tahiti. En cas d'absence de réponse dans un délai de 2 mois ou de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF par courrier ou formulaire électronique. Il instruira alors votre dossier.

Médiateur de l'AMF dédié aux services d'investissement.
- Par courrier postal à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF - 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 France
- Par voie électronique via le lien suivant :
http://www.amf-france.org/Formulaires-et-declarations/Epargne-Info-Service/Demande-une-mediation.html

GLOSSAIRE

Liste nationale des Services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement.

1 - ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS ETC…) :
ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone …) pour réaliser à distance - tout ou partie - des opérations sur le compte bancaire.

2 - ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS :
le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

3 - TENUE DE COMPTE :
l'établissement tient le compte du client.

4 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT) :
l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

5 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONAL À DÉBIT DIFFÉRÉ) :
l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

6 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE) :
l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

7 - RETRAIT D'ESPÈCES (CAS DE RETRAIT EN FRANC PACIFIQUE, EURO OU EN DEVISES DANS LA ZONE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE, EURO OU INTERNATIONALE À UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE D'UN AUTRE ÉTABLISSEMENT AVEC UNE CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE) :
le client retire des espèces à partir de son compte en Franc Pacifique avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

8 - COTISATION À UNE OFFRE D'ASSURANCE PERTE OU VOL DE MOYENS DE PAIEMENT :
le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

9 - VIREMENT (CAS D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL) :
l'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

10 - PRÉLÈVEMENT (FRAIS PAR PAIEMENT D'UN PRÉLÈVEMENT SEPA) :
le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

11 - PRÉLÈVEMENT (FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA) :
le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

12 - COMMISSION D'INTERVENTION :
somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…).

Banque de Tahiti

Nous sommes là

POUR VOUS !

Vous renseigner, vous servir,
vous proposer les meilleures solutions…

Contactez l'agence Banque de Tahiti la plus proche
www.banque-tahiti.pf

S.A. au capital de 2 514 666 000 CFP - RC Papeete N° 6833 B - N° Tahiti : 030130 001 - LBOM n° 6
Intermédiaire en assurances - assurance professionnelle et garantie financière conformes aux articles L 512 - 6 / R 512-14 et L512-7 / R512-5 et suivants du Code des Assurances
Siège social : 38, rue François Cardella BP 1602 98713 Papeete Tahiti Polynésie Française
Tél : 40 41 70 00 - Fax : 40 42 33 76 Email : contact@bt.pf - Internet : www.banque-tahiti.pf - BIC : CEPAPFTP
Banque de Tahiti / ITICLIC Infographie - La Banque de Tahiti appartient au Groupe BPCE GROUPE BPCE
Novembre 2020